024-200040400-20240220-2024_15-DE Reçu le 04/03/2024



2024/15 du 20 Février 2024 - CCPR

Délibération du Conseil Communautaire

Le 20 février 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Saint Martin de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 13 février 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Bogaert -Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Joël Constant – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier -Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil - Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard - Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud
Suppléants présents	1	Jacques Foulon – Commune de Grand-Brassac
Titulaires absents	16	Allain Tricoire -Jean-Pierre Prigul -Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Géry Denis – Nicolas Platon – Christine Laurent – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Muriel Morlion
Procurations	13	Allain Tricoire à Brigitte Pourtier Jean-Pierre Prigul à Ludovic Gillaizeau Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Géry Denis à Francis Lafaye Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Christine Laurent à Catherine Esculier Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Philippe Dubourg Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand Edwige Badel à Pierre Janaillac Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye Muriel Morlion à Patrick Lachaud

AR Prefecture

024-200040400-20240220-2024_15-DE Reçu le 04/03/2024

2024/15 du 20 Février 2024 - CCPR

DELIBERATION N° 2024 /15 : (Code Nomenclature /7.10)

DATE: 20 FEVRIER 2024 **RAPPORTEUR:** Francis Lafave

OBJET : Adhésion à la convention Paquet Energie 2024-2026 du Syndicat Départemental

d'Energies (SDE) de la Dordogne (Cf annexe en lien)

Le SDE 24 développe des actions par le biais de son Service Energies et propose de bénéficier de l'expertise technique, juridique et administrative de son service en matière d'énergie afin de répondre, au mieux, aux différents enjeux de transition énergétique. A ce titre, elle propose une convention d'adhésion désignée Paguet Energie.

La CCPR adhère au Paquet Energie depuis 2016 et nous avions renouvelé le conventionnement pour la période 2021-2023.

La commission Aménagement de l'Espace a souhaité poursuivre son adhésion puisqu'elle permet la mise en œuvre d'actions dans le cadre de notre Programme Local de l'Habitat en réalisant notamment des audits énergétiques des logements communaux et intercommunaux. Cette convention est également utilisée pour l'amélioration des performances énergétiques de notre patrimoine et pour nos actions avec les agents au titre de la sobriété énergétique.

Enfin, pour accompagner l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois dans des démarches de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre, l'adhésion annuelle des 44 communes au Service Energies du SDE 24 sera prise en charge par la Communauté de communes du Périgord Ribéracois, soit une adhésion d'un montant total de : 7 875 €.

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à signer la convention Paquet Energie 2024-2026.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour:56 Votes contre:0 Abstentions: 0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois **Didier Bazinet**

Publié le 04-03-2024

La secrétaire de séance du 20 février 2024 Murielle Cassier

Signature numérique de Didier BAZINET PRESIDENT Le 29/02/2024 13:22:39